

HISTOIRE DES ARTS

MISE EN OEUVRE 2015-2016

Collège Michel DEBRE

SOMMAIRE

I. Rappel des instructions officielles	Page 2
II. Mise en œuvre	Page 7
III. Programmation par niveau	Page 8
IV. Evaluation	Page 10
V. Epreuve orale du D.N.B.	Page 11
VI. Tableau récapitulatif du calendrier HIDA	Page 14

I. RAPPEL DES INSTRUCTIONS OFFICIELLES

Extraits du BO n°32 du 28 août 2008 relatif à l'organisation de l'enseignement de l'histoire des arts

Préambule

L'enseignement de l'histoire des arts est un enseignement de culture artistique partagé. Il concerne tous les élèves. Il est porté par tous les enseignants. Il convoque tous les arts.

Son objectif est de donner à chacun une conscience commune : celle d'appartenir à l'histoire des cultures et des civilisations à l'histoire du monde.

Cette histoire du monde s'inscrit dans des traces indiscutables : les œuvres d'art de l'humanité. L'enseignement de l'histoire des arts est là pour en donner les clés, en révéler le sens, la beauté, la diversité et l'universalité.

I. Objectifs

Progressif, cohérent et toujours connecté aux autres disciplines, l'enseignement d'histoire des arts vise à :

- développer la curiosité et à favoriser la créativité de l'élève notamment en lien avec une pratique artistique sensible et réfléchie ;
- aiguiser ses capacités d'analyse de l'œuvre d'art ;
- l'aider à se construire une culture personnelle fondée sur la découverte et l'analyse d'œuvres significatives ;
- lui faire prendre conscience des parcours de formation et des métiers liés aux différents domaines artistiques et culturels.

II. Organisation

Les trois piliers de l'enseignement de l'Histoire des arts au Collège sont définis comme suit :

● Les périodes historiques

- Classe de 6^e : de l'Antiquité au IX^e siècle
- Classe de 5^e : du IX^e siècle à la fin du XVII^e siècle
- Classe de 4^e : XVIII^e siècle et XIX^e siècle
- Classe de 3^e : le XX^e siècle et notre époque

● Les six grands domaines artistiques

- Les « arts de l'espace » : architecture, urbanisme, arts des jardins.
- Les « arts du langage » : littérature écrite et orale (roman, nouvelle, fable, légende, conte, mythe, poésie, théâtre, etc.).
- Les « arts du quotidien » : arts appliqués, design, objets d'art, arts populaires.
- Les « arts du son » : musique vocale, musique instrumentale, technologies de création et de diffusion musicales.
- Les « arts du spectacle vivant » : théâtre, musique, danse, mime, arts du cirque, arts de la rue.
- Les « arts visuels » :

Arts plastiques : architecture, peinture, sculpture, dessin, photographie, bande dessinée, etc.

Cinéma, audiovisuel, vidéo et autres images.

● La liste des thématiques

Les thématiques sont librement choisies par les professeurs dans la liste suivante qu'ils peuvent éventuellement compléter :

- « Arts, création, cultures »
- « Arts, espace, temps »
- « Arts, Etats et pouvoir »
- « Arts, mythes et religions »
- « Arts, techniques, expressions »
- « Arts, ruptures, continuités »

Situées au croisement des regards disciplinaires ces thématiques [...] font émerger des interrogations et des problématiques porteuses de sens.

Thématique « Arts, créations, cultures »		
Définition	Pistes d'étude	Repères
<p>Cette thématique permet d'aborder les œuvres d'art à travers les cultures, les sociétés, les civilisations dont elles construisent l'identité et la diversité.</p>	<p>◇ <i>L'œuvre d'art et la genèse des cultures</i> : leurs expressions symboliques et artistiques, les lieux de réunions, les modes de représentation (symboliques ou mythiques), les formes de sociabilité, les manifestations ludiques (jeux de société) ou festives (commémorations, carnivals, cortèges, fêtes et célébrations civiles, religieuses, militaires), etc.</p> <p>◇ <i>L'œuvre d'art, la création et les traditions</i> (populaires, régionales) qui nourrissent l'inspiration artistique (contes, légendes, récits et sagas, mythes dionysiaques, héroïques, épiques, etc.).</p> <p>◇ <i>L'œuvre d'art et ses formes populaires</i> (improvisation, bricolage, détournement, parodies, savoir-faire, etc.) <i>et savantes</i> (programmation, codification, symboles, etc.).</p>	<p>Cultures populaire et savante.</p> <p>Histoire des cultures.</p> <p>Métissages, croisements.</p> <p>Spectacles et festivités, etc.</p>

Thématique « Arts, espace, temps »		
Définition	Pistes d'étude	Repères
<p>Cette thématique permet d'aborder les œuvres d'art à partir des relations qu'elles établissent, implicitement ou explicitement, avec les notions de temps et d'espace.</p>	<p>◇ <i>L'œuvre d'art et l'évocation du temps et de l'espace</i> : construction (vitesse, durée, répétition ; perspectives, profondeur de champ ; illusions d'optique, etc.) ; découpages (unités, mesures, âges de la vie, époques âge d'or, etc.) ; formes symboliques (clôture, finitude, mélancolie, nostalgie, Vanités, Thanatos ; ouverture, infinité, euphorie, Eros, etc.).</p> <p>◇ <i>L'œuvre d'art et les grandes figures culturelles du temps et de l'espace</i> : mythes (Hermès/Mercure ; Cronos, etc.), héros épiques et légendaires (Ulysse, Pénélope, etc.), figures historiques (Alexandre le Grand, Marco Polo, Christophe Colomb, etc.).</p> <p>◇ <i>L'œuvre d'art et la place du corps et de l'homme dans le monde et la nature</i> (petitesse/grandeur ; harmonie/chaos ; ordres/désordres, etc.) ; les déplacements dans le temps et l'espace (voyages croisades, découvertes, expéditions, migrations) et leur imaginaire (rêves, fictions, utopies).</p>	<p>L'homme dans l'espace : l'homme qui marche, se déplace, voyage ; mouvement ; ailleurs, frontière.</p> <p>L'homme dans le temps : passé, présent, futur ; rythme, mémoire, oubli.</p> <p>Nature, corps, cosmos, etc.</p>

Thématique « Arts, Etats et pouvoir »		
Définition	Pistes d'étude	Repères
<p>Cette thématique permet d'aborder, dans une perspective politique et sociale, le rapport que les œuvres d'art entretiennent avec le pouvoir.</p>	<p>◇ <i>L'œuvre d'art et le pouvoir</i> : représentation et mise en scène du pouvoir (propagande) ou œuvres conçues en opposition au pouvoir (œuvre engagée, contestatrice, etc.).</p> <p>◇ <i>L'œuvre d'art et l'Etat</i> : les mythes et récits de fondation (Romulus et Remus, etc.) ; le thème du Héros, de la Nation ; les œuvres, vecteurs d'unification et d'identification d'une nation (emblèmes, codes symboliques, hymnes, etc.).</p> <p>◇ <i>L'œuvre d'art et la mémoire</i> : mémoire de l'individu (autobiographies, témoignages, etc.), inscription dans l'Histoire collective (témoignages, récits, etc.).</p>	<p>Héros, nation, Mémoire.</p> <p>Propagande, rhétorique.</p> <p>Mécénat.</p> <p>Art officiel, engagé, etc.</p>

Thématique « Arts, mythes, religions »		
Définition	Pistes d'étude	Repères
<p>Cette thématique permet d'aborder les rapports entre art et sacré, art et religion, art et spiritualité, art et mythe.</p>	<p>◇ <i>L'œuvre d'art et le mythe</i> : ses différents modes d'expressions artistiques (orale, écrite, plastique, sonore etc.) ; ses traces (récit de savoir et vision du monde) dans l'œuvre d'art (thème ou motif ; avatars, transformations).</p> <p>◇ <i>L'œuvre d'art et le sacré</i> : les sources religieuses de l'inspiration artistique (personnages, thèmes et motifs, formes conventionnelles, objets rituels). Récits de création et de fin du monde (Apocalypse, Jugement dernier), lieux symboliques (Enfer, Paradis, Eden, Styx), etc. Le sentiment religieux et sa transmission (le psaume ou l'icône).</p> <p>◇ <i>L'œuvre d'art et les grandes figures de l'inspiration artistique en Occident</i> (Orphée, Apollon, les Neuf Muses, la fureur, etc.).</p>	<p>Spirituel, Divin, Sacré.</p> <p>Fêtes, cérémonies, rites et cultes.</p> <p>Faits religieux (polythéismes, monothéismes)</p> <p>Emotion, dévotion ; inspiration, Muses, etc.</p>

Thématique « Arts, techniques, expressions »		
Définition	Pistes d'étude	Repères
<p>Cette thématique permet d'aborder les œuvres d'art comme support de connaissance, d'invention, d'expression en relation avec le monde technique.</p>	<p>◇ <i>L'œuvre d'art et l'influence des techniques</i> : œuvre d'ingénieur ou d'inventeur (chronophotographie, cinématographie) ; liée à l'évolution technique (architecture métallique, en verre, etc.) ou à des techniques spécifiques (perspective, anamorphose, enregistrement, etc.).</p> <p>◇ <i>L'œuvre d'art et la technique, source d'inspiration</i> (mouvement, vitesse, machine, industrie, etc.). <i>Les grandes figures artistiques et techniques</i> (Icare, Dédale, Golem, Frankenstein, Faust, etc.).</p> <p>◇ <i>L'œuvre d'art et la prouesse technique</i> : preuve d'ingéniosité (automates, robots, etc.) ou de virtuosité liée à une contrainte formelle ou technique (art cinétique, etc.).</p>	<p>Inventions, innovations techniques et technologiques.</p> <p>Supports, outils.</p> <p>Figures, concepts, métaphores techniques.</p> <p>Virtuosité, etc.</p>

Thématique « Arts, ruptures, continuités »		
Définition	Pistes d'étude	Repères
<p>Cette thématique permet d'aborder les effets de reprises, de ruptures ou de continuité entre les différentes périodes artistiques, entre les arts et dans les œuvres d'art.</p>	<p>◇ <i>L'œuvre d'art et la tradition</i> : ruptures (avant-gardes), continuités (l'influence d'une époque, d'un mouvement d'une période à l'autre, historicisme, etc.) La réécriture de thèmes et de motifs (poncifs, clichés, lieux communs, stéréotypes, etc.) ; hommages (citations, etc.), reprises (remake, adaptation, plagiat, etc.), parodies (pastiche, caricature, etc.).</p> <p>◇ <i>L'œuvre d'art et sa composition</i> : modes (construction, structure, hiérarchisation, ordre, unité, orientation, etc.) ; effets de composition/décomposition (variations, répétitions, séries, ruptures, etc.) ; conventions (normes, paradigmes, modèles, etc.).</p> <p>◇ <i>L'œuvre d'art et le dialogue des arts</i> : citations et références d'une œuvre à une autre ; échanges et comparaisons entre les arts (croisements, correspondances, synesthésies, analogies, transpositions, parangons, etc.).</p>	<p>Inspiration.</p> <p>Imitation, tradition, Académisme/originalité.</p> <p>Modèles, canons, conventions.</p> <p>Composition/décomposition.</p> <p>Réécritures, dialogues, etc.</p>

III. Acquis attendus

• Des connaissances

L'élève possède :

- une connaissance précise et documentée d'œuvres appartenant aux grands domaines artistiques ;
- des repères artistiques, historiques, géographiques et culturels ;
- des notions sur les langages et les techniques de production des grands domaines artistiques et un vocabulaire spécifique;
- des connaissances sur les métiers liés aux arts

• Des capacités

L'élève est capable :

- de situer des œuvres dans le temps et dans l'espace ;
- d'identifier les éléments constitutifs de l'œuvre d'art (formes, techniques, significations, usages) ;
- de discerner entre les critères subjectifs et objectifs de l'analyse ;
- d'effectuer des rapprochements entre des œuvres à partir de critères précis (lieu, genre, forme, thème, etc.) ;
- de franchir les portes d'un lieu artistique et culturel, de s'y repérer, d'en retirer un acquis personnel ;
- de mettre en œuvre des projets artistiques individuels ou collectifs.

• Des attitudes

Elles impliquent :

- créativité et curiosité artistiques ;
- concentration et esprit d'initiative dans la mise en œuvre de projets culturels ou artistiques, individuels ou collectifs ;
- ouverture d'esprit.

Extraits de la circulaire n°2011-189 du 3 septembre 2011 relative à l'évaluation de l'histoire des arts au DNB à compter de la session 2012

1 – Principes fondateurs de l'évaluation de l'histoire des arts

L'évaluation de l'histoire des arts prend appui sur un travail à dimensions historique, artistique et culturelle défini et organisé par l'équipe pédagogique. Toutes les disciplines contribuent à l'acquisition des compétences et des connaissances du socle mises en œuvre dans l'enseignement de l'histoire des arts, dont notamment :

- le développement de la capacité à analyser une œuvre d'art ;
- la construction d'une culture personnelle ;
- la maîtrise de l'expression orale ;
- l'épanouissement de la curiosité et de la créativité artistiques des élèves ;
- la découverte des métiers et des formations liés à ces pratiques artistiques et culturelles.

L'oral d'histoire des arts exige de ce fait une préparation et un accompagnement de qualité auprès des élèves. Son caractère obligatoire et son importance doivent être soulignés.

3 – Modalités de préparation à l'épreuve terminale d'histoire des arts

L'enseignement de l'histoire des arts est en place à tous les niveaux du collège.

[...] L'élève qui le souhaite peut constituer un dossier sur les objets d'étude (œuvre, édifice ou monument, ensemble d'œuvres, problématique, etc.) qu'il choisit de présenter à l'oral. Ses caractéristiques sont définies autant que de besoin par l'établissement. [...] Le cas échéant, les élèves sont autorisés à se présenter à l'épreuve terminale avec ce dossier comme support de leur exposé.

4 – Définition de l'épreuve terminale d'histoire des arts

4.1 L'épreuve d'histoire des arts est une épreuve d'examen et doit être organisée comme telle, sous l'autorité du chef d'établissement. Celui-ci établit pour chaque candidat une convocation individuelle à l'épreuve.

Chaque candidat ou groupe de candidats se présente devant le jury avec une liste d'objets d'étude qu'il a choisis, associée le cas échéant au dossier évoqué ci-dessus. Cette liste, validée par le ou les professeurs qui encadrent la préparation, se compose de cinq objets d'étude reliés à plusieurs des thématiques définies par l'arrêté du 11 juillet 2008. Au moins trois des six domaines artistiques [...] doivent être représentés. [...] Les candidats peuvent choisir, sur les cinq objets, un ou deux qui portent sur les siècles antérieurs au XXe siècle.

Dans le cas d'élèves présentant un handicap, on veillera à adapter le choix des objets d'étude en fonction de leur situation de handicap. Un aménagement d'épreuve peut être envisagé [...] sous la forme notamment d'une liste limitée à trois objets d'étude.

La liste des objets d'étude est mise à la disposition du jury au moins 5 jours ouvrés avant la date de l'épreuve. Le dossier facultatif est remis dans les mêmes délais.

Le jour de l'épreuve, le jury choisit, parmi la liste proposée par le candidat, l'objet d'étude sur lequel porte son exposé. Les candidats peuvent se présenter [...] individuellement ou en groupe, sans qu'un groupe puisse excéder trois candidats. Dans tous les cas, chaque candidat fait l'objet d'une évaluation et d'une notation individuelles.

L'oral se déroule en deux temps : un exposé suivi d'un entretien avec le jury. [...] L'entretien prendra appui sur l'exposé et la liste d'objets d'étude [...] le jury peut toutefois faire réagir le candidat à une œuvre inconnue de lui, autant que possible reliée aux objets d'étude qu'il aura proposés.

Le jury apprécie la prestation orale selon la grille d'évaluation définie dans l'établissement, qui peut s'inspirer de la grille nationale indicative proposée dans la présente circulaire. [...] L'évaluation prend en compte la qualité de la prestation orale du candidat, tant du point de vue des contenus que de son expression. Si le(s) candidat(s) se présente(nt) avec un dossier, celui-ci ne doit pas être évalué en tant que tel. Les examinateurs s'assureront que l'analyse attendue reste dans les limites de ce qui est exigible d'un élève de troisième. Ils veilleront à ce que leur questionnement porte sur l'histoire des arts et non sur une discipline spécifique.

L'évaluation donne lieu à une note sur 20 points, affectée d'un coefficient 2. [...] La note obtenue par le candidat [...] ne sera en aucun cas transmise à l'élève avant la proclamation des résultats par le jury du diplôme national du brevet.

[...] Chaque commission de jury est composée de deux professeurs choisis selon les critères suivants :

- l'un au moins doit enseigner les arts plastiques, l'éducation musicale, l'histoire ou les lettres ;
- l'un au moins des deux membres du jury n'a pas encadré la préparation à l'épreuve du candidat.

II. MISE EN OEUVRE

II.1. Elaboration de projets interdisciplinaires par classe

Avant le 15 novembre de chaque année, le professeur principal fera la synthèse des œuvres que ses collègues étudieront en Histoire des arts. Il est rappelé que toutes les disciplines sont concernées par cet enseignement inscrit dans les programmes.

Ce projet devra être constitué autour d'une thématique et d'une problématique définie par niveau ci-après, sans exclure le choix d'autres thématiques. Pour le niveau troisième, on s'attachera dans la mesure du possible à relier les œuvres à plusieurs thématiques afin de répondre aux exigences de l'épreuve du DNB.

Chaque équipe devra également se mettre d'accord sur les modalités d'évaluation.

Le cadre chronologique n'implique pas l'enfermement dans une période étroite. En sixième, on pourra par exemple étudier des œuvres contemporaines ayant pour sujet l'antiquité. **Ce projet devra être transmis par le professeur principal à Mme LUCOT au plus tard le 15 novembre.**

Il devra aussi le diffuser à l'ensemble de l'équipe pédagogique de sa classe afin d'apporter à chacun une vision globale et permettre à un maximum d'enseignants d'y participer.

II.2. Organisation de l'enseignement

Chaque enseignant aura la liberté d'organiser l'enseignement de l'Histoire des arts dans sa discipline. Cet enseignement doit être intégré au cours.

Les œuvres étudiées en classe ne se bornent pas nécessairement à la liste définie par le projet pluridisciplinaire, l'insertion de l'Histoire des arts dans la programmation disciplinaire peut au contraire être élargie à d'autres périodes et thématiques au choix de l'enseignant.

Le professeur documentaliste pourra accompagner/encadrer les élèves dans leurs recherches.

Cet enseignement doit répondre à des objectifs, notamment :

- faire acquérir aux élèves des connaissances et des repères artistiques, culturels et historiques
- les préparer à un oral individuel ou collectif

A terme, l'objectif sera de créer des objets d'étude pluridisciplinaires constitués de différentes œuvres qui se font échos.

Important ! La programmation annuelle doit tenir compte des échéances pour l'élaboration des listes pour l'épreuve orale du DNB en troisième. Pour ces niveaux, il est impératif que la mise en œuvre du projet se termine au plus tard au début du mois d'avril.

II.3. Pochette « Histoire des arts »

Tout au long de leur scolarité au collège, les élèves doivent garder la trace de leur enseignement en Histoire des arts.

A partir de la rentrée 2014, chaque élève devra posséder une pochette « Histoire des arts » qu'il alimentera avec le travail fait en classe et qu'il pourra enrichir par des recherches personnelles. Cette pochette devra être conservée de la sixième à la troisième. Chaque enseignant se chargera de vérifier la tenue de cette pochette pour sa matière.

(La pochette sera conservée par classe au sein de l'établissement, il ne s'agit pas d'une obligation pour les enseignants de l'utiliser de façon systématique, mais le travail réalisé devra au moins y figurer en fin d'année)

La documentaliste se chargera de classer les pochettes des élèves en tenant compte de leur nouvelle classe et les distribuera à chaque professeur principal.

III. PROGRAMMATION PAR NIVEAU

SIXIEME	
Période	De l'Antiquité au IX^e siècle
Thématique	« Arts, mythes, religions »
Domaines artistiques	Arts de l'espace, du langage, du visuel, du quotidien, du son, du spectacle vivant
Problématique proposée	En quoi et de quelles manières les mythes et religions ont influencé les arts ?
Œuvres (liste non exhaustive)	<p><u>Arts du langage :</u> FRANÇAIS : L'Iliade et l'Odyssée (Homère), L'Enéide (Virgile), Les métamorphoses (Ovide), B.D. : Alix, Martin, Jacques et Moralés, Rafaël, tragédie grecque et romaine : le Dithyrambe HISTOIRE : L'Iliade et l'Odyssée (Homère),</p> <p><u>Arts de l'espace et du visuel :</u> HISTOIRE : temple d'Angkor, bouddhisme ARTS PLASTIQUES : La tombe de Menna (Egypte), Ulysse et les sirènes (vase grec), Maison du bracelet d'or (peinture murale), la Vénus de Milo, la Vénus d'Arles, Villa des Mystères, Pompéi, le Parthénon, les pyramides HISTOIRE : Moïse recevant les tables de la loi- Chagall</p>

CINQUIEME	
Période	Du IX^e siècle à la fin du XVII^e siècle
Thématique	« Arts, création, cultures »
Domaines artistiques	Arts de l'espace, du langage, du visuel, du quotidien, du son, du spectacle vivant
Problématique proposée	En quoi et de quelles manières les œuvres d'art au Moyen Age reflètent-elles la culture populaire et/ou savante ?
Œuvres (liste non exhaustive)	<p><u>Arts du langage :</u> FRANÇAIS : Lancelot du lac, Yvanohé (Walter SCOTT), les trois mousquetaires (A.DUMAS), le Capitaine Fracasse (T.GAUTHIER), Le secret des cathédrales (NICOMEDE), Le roman de Tristan (BEDIER), La ballade des pendus (poésie), La pléiade... B.D. : collection Thorgals, Le roman de Renart, Les fabliaux</p> <p><u>Arts du son :</u> EDUCATION MUSICALE : troubadours, trouvères et chants religieux Arts du spectacle vivant : C.D.I : foires, tournois, danses, mystères et divertissements populaires</p> <p><u>Arts du visuel :</u> HISTOIRE/ARTS PLASTIQUES : architecture religieuse (Ste-Foy, tympan de Conques, cathédrales et vitraux (Chartres, Reims), tapisserie de Bayeux, Versailles, la Joconde- Léonard de Vinci PHYSIQUE : rôle des vitraux dans les cathédrales</p> <p><u>Arts de l'espace :</u> TECHNOLOGIE : les cases créoles de la Réunion</p>

QUATRIEME		
Période	XVIII ^e siècle et XIX ^e siècle	
Thématique	« Arts, rupture, continuité »	
Domaines artistiques	Arts de l'espace, du langage, du visuel, du quotidien, du son, du spectacle vivant	
Problématique proposée	Quelle relation les œuvres d'art entretiennent-elles avec le temps et/ou l'espace ?	
Définition	Pistes d'étude	Repères
<p>Cette thématique permet d'aborder les œuvres d'art à partir des relations qu'elles établissent, implicitement ou explicitement, avec les notions de temps et d'espace.</p>	<p>* <i>L'œuvre d'art et l'évocation du temps et de l'espace</i> : construction (vitesse, durée, répétition ; perspectives, profondeur de champ ; illusions d'optique, etc.) ; découpages (unités, mesures, âges de la vie, époques, âge d'or, etc.) ; formes symboliques (clôture, finitude, mélancolie, nostalgie, Vanités, Thanatos ; ouverture, infinité, euphorie, Eros, etc.).</p> <p>* <i>L'œuvre d'art et les grandes figures culturelles du temps et de l'espace</i> : mythes (Hermès/ Mercure ; Cronos, etc.), héros épiques et légendaires (Ulysse, Pénélope, etc.), figures historiques (Alexandre le Grand, Marco Polo, Christophe Colomb, etc.).</p> <p>* <i>L'œuvre d'art et la place du corps et de l'homme dans le monde et la nature</i> (petitesse/ grandeur ; harmonie / chaos ; ordres/ désordres, etc.) ; les déplacements dans le temps et l'espace (voyages, croisades, découvertes, expéditions, migrations) et leur imaginaire (rêves, fictions, utopies).</p>	<p>L'homme dans l'espace : l'homme qui marche, se déplace, voyage ; mouvement ; ailleurs, frontière.</p> <p>L'homme dans le temps : passé, présent, futur ; rythme, mémoire, oubli.</p> <p>Nature, corps, cosmos, etc.</p>

TROISIEME	
Période	Le XX ^e siècle et notre époque
Thématique	« Arts, Etats et pouvoir »
Domaines artistiques	Arts de l'espace, du langage, du visuel, du quotidien, du son, du spectacle vivant
Problématique proposée	Dans quelles mesures un artiste peut-il servir ou dénoncer le pouvoir ?
Œuvres (liste non exhaustive)	<p><u>Arts du visuel</u> :</p> <p>C.D.I : art abstrait, surréalisme...</p> <p>HISTOIRE : affiches de propagande (stalinienne, nazie), les inaptés au travail de David Olère</p> <p>ESPAGNOL : surréalisme (DALI), Guernica (PICASSO)</p> <p>ARTS PLASTIQUES : cubisme : Guernica, Suite du dadaïsme : comme au Moyen Age... ainsi sous le III^e Reich (HEARTFIELD), Mort d'un milicien devant Cordoue (photographie de R.CAPA)</p> <p>ESPAGNOL : affiches de propagande guerre civile espagnole</p> <p>ALLEMAND : œuvres en rapport avec guerres mondiales (Lili Marleen, le Dictateur,...)</p> <p><u>Arts du son/arts visuels</u> :</p> <p>EDUCATION MUSICALE : Le pianiste (POLANSKI)</p> <p>HISTOIRE : La ligne générale (EISENSTEIN), Le dictateur (CHAPLIN) ou Temps modernes</p> <p>ANGLAIS : Le dictateur (CHAPLIN), Big Fish de Tim Burton(film),générique de Desperates Housewives (série TV), Born in the USA de Bruce Springsteen (chanson)</p> <p>ESPAGNOL : Machuca (film)</p> <p><u>Arts du langage</u> :</p> <p>FRANÇAIS : poésie engagée</p> <p>PHYSIQUE : Guernica de Picasso (bombe chimique au phosphore,...)</p>

IV. EVALUATION

IV.1. Compétences à évaluer

● des connaissances

- connaissance précise et documentée des œuvres étudiées en classe ;
- maîtrise des repères artistiques, historiques, géographiques et culturels ;
- acquisition d'un vocabulaire spécifique.

● des capacités

- situer des œuvres dans le temps et dans l'espace ;
- identifier les éléments constitutifs de l'œuvre d'art (formes, techniques, significations, usages) ;
- effectuer des rapprochements entre des œuvres
- mettre en œuvre des projets artistiques individuels ou collectifs
- s'exprimer à l'oral

● des attitudes

- créativité et curiosité artistiques ;
- concentration et esprit d'initiative dans la mise en œuvre de projets culturels ou artistiques, individuels ou collectifs.

IV.2. Evaluation annuelle

L'histoire des arts n'apparaît plus sur le bulletin mais chaque enseignant peut l'évaluer de façon chiffrée et intégrer les résultats à sa moyenne disciplinaire. L'Histoire des arts fait d'ailleurs partie intégrante de l'évaluation des compétences du socle.

● **Pour les niveaux 6^e, 5^e, et 4^e** : l'évaluation peut se faire sous la forme d'exposés, d'un dossier... On privilégiera toute forme d'évaluation participant à la préparation de l'oral du DNB.

● **En troisième**, il pourra s'agir d'exposés, de recherches ou d'évaluer le dossier éventuellement proposé à l'épreuve orale du D.N.B.

IV.3. Socle commun

Compétence 1 : La maîtrise de la langue française

S'exprimer à l'oral :

- Prendre la parole en public
- Prendre part à un dialogue
- Rendre compte d'un travail individuel ou collectif (exposé)
- Adapter sa prise de parole à la situation de communication

Compétence 5 : La culture humaniste

Avoir des repères en histoire des arts :

- Connaître des références essentielles de l'histoire des arts
- Situer les œuvres dans leur contexte historique et culturel

Compétence 7 : L'autonomie et l'initiative

Découvrir les métiers et les formations

Faire preuve d'initiative :

- S'impliquer dans un projet individuel ou collectif
- Savoir travailler en équipe
- Manifester curiosité, créativité

IV.4. P.D.M.F. : Découverte des formations et des métiers liés aux différents domaines artistiques.

V. EPREUVE ORALE DU D.N.B.

V.1. Préparation de l'épreuve

●L'épreuve orale fera l'objet d'une préparation dès la classe de sixième sous forme d'exposés et/ou de productions individuels ou en groupe dans toutes les matières.

●**Un oral blanc obligatoire sera organisé pour les élèves de 3ème au second semestre, dans l'emploi du temps des classes ou à défaut à la pause méridienne.** Cet oral doit être l'occasion pour le jury de souligner les qualités et les faiblesses de la prestation de l'élève et de lui donner des conseils.

●**Les élèves de troisième devront constituer, individuellement ou par groupe, une liste de cinq objets d'étude** (œuvres ou groupement d'œuvres) **sur lesquels ils seront interrogés lors de l'examen oral.**

Cette liste doit être composée de 5 objets d'étude qui doivent répondre à des critères précis :

- être reliés à **au moins deux thématiques**
- représenter **au moins trois domaines artistiques**
- **Un ou deux de ces objets pourront porter sur les périodes antérieures au XXème siècle**

Il est rappelé que le passage en groupe implique une liste commune à l'ensemble des candidats.

L'élaboration de cette liste sera encadrée par le professeur principal et les enseignants ayant participé au projet, ils veilleront à ce que la liste proposée par le candidat soit conforme aux exigences énoncées ci-dessus.

Eléments facultatifs :

- La constitution d'un dossier :

Les candidats pourront aussi, s'ils le souhaitent, constituer un dossier sur un ou plusieurs objets d'étude qu'ils ont choisis de présenter à l'oral (recherches sur le courant artistique, l'artiste, le contexte historique...).Ce dossier pourra se présenter sous forme papier ou numérique (fichier PDF) et devra être transmis au jury en même temps que la liste du candidat.

Il pourra servir de support pour l'exposé du candidat mais ne doit pas être évalué lors de l'épreuve du D.N.B.

- La présentation d'une production personnelle :

Les candidats peuvent aussi présenter une production personnelle individuellement ou en groupe (œuvre musicale, chorégraphie, œuvre plastique...).

Le cas échéant, l'exposé portera sur l'analyse de cette production comme une œuvre extérieure. La liste des 5 objets d'étude servira de support à l'entretien.

Compte tenu de la difficulté de tenir plus de cinq minutes d'exposé et dans l'objectif de favoriser la réussite de nos élèves à cette épreuve, il est souhaitable de ne pas les encourager à se présenter en groupe, en particulier en groupe de trois.

Le professeur principal aura en charge:

- **d'établir et transmettre au jury et à Mme LUCOT une liste de passage* dans les délais qui lui seront précisés afin de permettre l'envoi de convocations officielles**
- **de transmettre les listes des candidats et les éventuels dossiers au jury au plus tard 15 jours avant l'oral**

*La liste de passage doit être précise, tenir compte de la durée totale du passage du ou des candidats (temps d'exposé et d'entretien + durée de la présentation de la production personnelle le cas échéant), inclure des moments de pause et prévoir une marge en fin de demi-journée.

Le jury a la charge de se procurer les œuvres à projeter.

Afin de faciliter le travail du jury, il est demandé aux enseignants ayant participé au projet de lui fournir un minimum d'éléments permettant la compréhension des œuvres qu'il a étudiées.

V.2. Déroulement de l'épreuve

L'épreuve terminale doit officiellement se dérouler entre le 15 avril et le début des épreuves écrites du diplôme national du brevet, elle aura probablement lieu au début du mois de juin (dates à déterminer).

Les candidats seront évalués lors d'un oral qu'ils ont le choix de passer individuellement ou en groupe (de 3 maximum). Dans tous les cas, chaque candidat fait l'objet d'une évaluation et d'une notation individuelle.

Le candidat devra se présenter devant la salle au moins 5 minutes avant l'heure indiquée sur sa convocation. Il n'a droit à aucune note.

Cet oral se déroulera de la manière suivante :

- **Le cas échéant, un temps de présentation de la production personnelle de 5 minutes maximum**
- **Un exposé d'une durée de 5 minutes par candidat portant sur l'objet d'étude choisi par le jury dans la liste du ou des candidats ou sur la production personnelle.**
Cet exposé devra donc durer : 5 minutes pour un candidat, 10 minutes pour deux candidats, 15 minutes pour trois candidats, chaque candidat devant chacun s'exprimer environ 5 minutes.
- **Suivi d'un entretien d'une dizaine de minutes** sous forme d'une discussion avec le jury portant sur la liste du ou des candidats. Afin d'enrichir l'entretien, le jury peut faire réagir le candidat à une œuvre inconnue reliée aux objets d'étude qu'il aura proposés. Il est rappelé que cet entretien doit porter sur l'histoire des arts et non sur des questions purement disciplinaires. Là encore, le jury veillera à ce que le temps de parole soit équitable entre les candidats s'ils se présentent en groupe.

Durée totale de l'épreuve :

Pour un candidat : 15 minutes

Pour un groupe de deux : 20 minutes

Pour un groupe de trois : 25 minutes

+ 5 minutes pour les candidats présentant une production personnelle

Conformément à la circulaire n°2011-189 du 3 septembre 2011, **le professeur principal aura en charge d'organiser, le cas échéant, un aménagement d'épreuve pour les élèves présentant un handicap** (allègement de la liste à 3 objets d'étude, adaptation des domaines artistiques au handicap...).

V.3. Grille d'évaluation

Il est rappelé que le barème est indicatif, le jury est libre de valoriser les qualités du candidat, et peut mettre la note maximale sans que le candidat ne réponde parfaitement à l'ensemble des critères. Le dossier n'est pas évalué.

Le jury doit renseigner la note sur 20 points et donner une appréciation justifiant au minimum cette note, en particulier si elle est inférieure à 10. Il transmettra ensuite les feuilles d'évaluation à Mme LUCOT.

RAPPEL : IL EST STRICTEMENT INTERDIT DE COMMUNIQUER LE RESULTAT AU CANDIDAT AVANT LA PUBLICATION OFFICIELLE DES RESULTATS DU D.N.B.

Epreuve orale d'Histoire des arts - DNB - Session 2015/2016

Nom du candidat : Classe:

Œuvre présentée/production:

Thématique:

I – Connaissance, description et analyse de l'œuvre		
1) Présentation de l'œuvre		/4
<ul style="list-style-type: none"> - Situer l'œuvre : <ul style="list-style-type: none"> . Dans le temps (date et contexte de production, de réception) . Dans l'espace (lieu de création, diffusion, conservation) . Dans l'histoire des arts (courant artistique) - Présentation rapide de l'artiste en lien avec l'œuvre. 		
2) Description et analyse de l'œuvre		/6
<ul style="list-style-type: none"> - Décrire l'œuvre - Évoquer la composition et les techniques utilisées par l'artiste (vocabulaire précis attendu dans la discipline : littéraire, cinématographique, plastique...) - Analyser l'œuvre - Définir le message et la démarche de l'artiste - Relier l'œuvre à la/aux problématique(s) de la/des thématique(s) abordée(s) 		
3) Mettre en perspective l'œuvre étudiée (durant l'exposé dans la conclusion ou lors de l'entretien)		/3
<ul style="list-style-type: none"> - Effectuer des rapprochements avec d'autres œuvres étudiées ou connues (culture personnelle de l'élève) - Donner des éléments d'infos sur les métiers liés aux domaines des arts et de la culture 		
II – Capacités générales et attitudes		
1) Attitude		/4
<ul style="list-style-type: none"> - Adopter une tenue et attitude correctes (politesse, ponctualité, posture) - Montrer de la sensibilité, de la curiosité (par exemple, être capable d'expliquer son choix) - Montrer un esprit critique vis-à-vis de l'œuvre (pourquoi avoir aimé ou non ?) 		
2) S'exprimer à l'oral		/3
<ul style="list-style-type: none"> - Structurer son propos - S'exprimer avec aisance et adapter son registre de langue à un oral d'examen - Savoir répondre à des questions 		
Observation:	Note*:	/20

Nom et signature des membres du jury:

1:

2:

*Il est rappelé que la note ne doit pas être communiquée au candidat avant les résultats officiels du DNB.

VI. TABLEAU RECAPITULATIF DU CALENDRIER HIDA

	Référent	Echéance
Information des élèves sur l'enseignement d'HIDA et son évaluation	Le professeur principal (tous niveaux)	Dès le début de l'année
Elaboration d'un projet annuel pluridisciplinaire par classe (tous niveaux)	-l'équipe pédagogique -coordonnée par le PP	Dès le début de l'année
Transmission du projet à Mme LUCOT	Le professeur principal (tous niveaux)	Avant le 15 novembre
Mise en œuvre du projet	Chaque enseignant pour sa discipline	Avant début avril pour le niveau 3^e
Elaboration des listes d'œuvres pour le DNB	Supervisée par le PP	Avril
DNB : transmission de la liste de passage à Mme LUCOT et au jury	PP de 3 ^{ème}	A définir
Envoi des convocations officielles pour les candidats au DNB	Mme LUCOT	A définir
Transmission des listes d'œuvres et des dossiers au jury	PP de 3 ^{ème}	Au plus tard 15 jours avant l'épreuve orale
Epreuve orale du DNB	Mme LUCOT	début juin (dates à définir)
Actualisation de la mise en œuvre pour l'année suivante	Commission de travail HIDA	Présentée au dernier Conseil pédagogique et votée au dernier C.A. de l'année